

RÉGULARISATION DES CHARGES

Comprendre mes charges locatives

La régularisation des charges a lieu une fois par an.
Elle établit la différence entre les dépenses réelles et
les provisions que vous avez versées.



Comprendre mon décompte de charges

Exemple de décompte type (les montants indiqués sont fictifs)

HABITAT HAUTS-DE-FRANCE
520 Boulevard du Parc d'Affaires - BP 111 62903 COQUELLES CEDEX

DECOMPTÉ DE CHARGES ANNÉE 20XX

1

Coquelles, le

2

N/Réf : Charge année 20XX

3

Montants des dépenses payées par HABITAT Hauts-de-France

4

Mode de répartition selon la nature de la charge concernée

5

Nombre de jours sur lequel est calculée la dépense

6

Montant à payer pour votre logement

7

Nature des charges

8

Total des acomptes de provisions que vous avez payés à HABITAT Hauts-de-France

9

Montant total à payer pour votre logement

10

Votre solde : différence entre les dépenses et les provisions versées

Nom Prénom

Adresse postale

Nom de la Résidence

Code postal Ville

Local concerné :

Adresse postale

Nom de la Résidence

Code postal Ville

Nature des dépenses	Montant à répartir	Mode de répartition	Nombre de jours	Provisions versées	Votre quote-part	Solde
ENTRET.ROBINNETTERIE	1 846,80	Forfait	365	25,00	21,99	3,01
ENTRET. CHAUFF.EAU	2 235,56	Forfait	365	32,50	26,61	5,89
ENTRETIEN ASCENSEUR	819,20	Forfait	365	24,68	21,34	3,34
ENTRET. ESPACE VERT	6 048,28	Par Logement	365	60,58	72,00	-11,42
ENTRET.VMC	1 457,96	Forfait	365	22,20	17,36	4,84
ELECT COMMUN.	2 669,23	Surf. Corrig	365	34,00	45,00	-11,00
ELECT CHAUFFERIE	6 610,16	Surf. Corrig	365	110,65	111,44	-0,79
ELECT VMC	5 338,45	Surf. Corrig	365	85,68	90,00	-4,32
ELECT ASCENSEUR	1 237,20	Surf. Corrig	365	31,20	32,23	-1,03
EAU DES COMMUNS	378,70	Surf. Corrig	365	11,40	6,38	5,02
FR DE NETTOYAGE	19 839,87	Surf. Corrig	365	345,11	334,48	10,63
PRODUITS ENTRETIEN	1 875,57	Surf. Corrig	365	34,20	31,62	2,58
TAXE ENLEV.ORDUR.ME	11 313,84	Surf. Corrig	365	201,55	190,74	10,81
TAXE ENLEV.ORDUR.ME	1 276,16	Surf. Corrig	365	18,22	16,57	1,65
CHAUFFAGE	377,28	Consom pers	365	460,84	377,28	83,56

Index Fluide	Index Début	Index Fin	Consommation
EAU FROIDE	200	240	40
EAU CHAUDE	1265	1292	27

8

PROVISIONS

1 497,61

9

DEPENSES

1 395,04

SOLDE

102,77

CETTE SOMME SERA REPORTÉE SUR VOTRE PROCHAINE QUITTANCE

10

en votre faveur

102,77 €

Le forfait versé pour la télévision ne fait pas l'objet d'une régularisation.

Pour tout renseignement nous vous invitons à consulter votre guide locataire - onglet "droits et obligations" qui vous a été remis à votre entrée dans les lieux

Entrée dans le logement

Paiement du loyer
+ provisions de charges

Tous les mois

Décompte de charge locative

1 fois par an

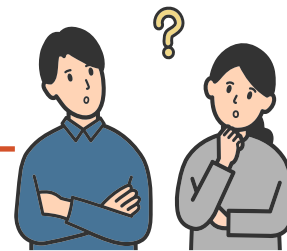
Comment se passe le paiement de la régularisation de mes charges ?

Solde en votre faveur

La somme sera déduite de votre prochaine quittance.

Solde en notre faveur

La somme sera facturée sur votre prochaine quittance.



Que faire en cas de difficultés de paiement ?

Si vous rencontrez des difficultés de paiement, n'hésitez pas à contacter votre agence de proximité pour trouver une solution.

ACTUALITÉ DE CHARGES :

- Renouvellement du contrat d'entretien des portes automatiques de garage.
- Prestataires entretien et dépannage des installations de plomberie, chauffage gaz, eau chaude sanitaire et ventilation.

<u>Berck / Amiens</u>	 Proxiserve	09.69.32.68.82*
<u>Bethune / Arras</u>	 Proxiserve	09.70.25.50.97*
<u>Boulogne-sur-mer</u>	 Proxiserve	09.69.32.68.82*
<u>Calais</u>	 LOGISTA HOME TECH	03.61.11.41.41*
<u>Dunkerque</u>	 Savelys	09.77.40.35.90*
<u>Saint-Omer</u>	 Savelys	09.77.40.58.97*
<u>Roubaix</u>	 Proxiserve	09.69.32.68.86*
<u>Valenciennes</u>	 Proxiserve	09.69.32.68.11*

*appel non surtaxé

En cas de panne, il vous appartient de contacter directement le prestataire de votre agence de proximité.

Comment sont estimées mes provisions de charges ?

Les charges sont additionnées puis réparties entre les locataires, selon un mode de répartition précis. Les provisions que vous réglez correspondent aux estimations de dépenses faites pour votre logement et votre résidence pour l'année en cours, en se basant sur le montant des dépenses réalisées les années précédentes. Les provisions prennent aussi en compte certaines évolutions économiques (évolution du coût de l'énergie, du montant des taxes) et les changements pouvant intervenir dans votre résidence.

Attention, le calcul des acomptes ne prend pas en compte le comportement des occupants du logement. Si votre famille prend des bains chaque jour, ou si l'hiver vous augmentez au maximum le chauffage, vos acomptes risquent d'être insuffisants car ils sont calculés sur la base d'un comportement raisonnable.

Si votre logement est équipé de répartiteurs, vous avez accès à vos consommations personnelles sur le site du prestataire OCEA.

■ rendez-vous sur la page :
www.espace-resident.ocea.sb.com



ou scannez avec votre téléphone le QR-Code ci-contre puis cliquez sur **ACTIVER MON ESPACE**